



CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

1. Conditions générales de vente : Individuels / Groupes

RESERVATION : Elle s'effectue soit par le formulaire de contact soit par le calendrier des activités proposé sur notre site internet www.canyonescalade.fr

Veillez renseigner : l'activité choisie, votre nom, un numéro de téléphone, une adresse email et le nombre de participants.

REGLEMENT : Le règlement est obligatoire pour valider votre réservation. Vous pouvez régler votre prestation :

- En utilisant notre moyen de paiement sécurisé sur notre site muni de votre carte bancaire
- En nous adressant un chèque bancaire (prendre en compte le temps d'acheminement par la poste)
- Par virement bancaire (prendre en compte le temps de traitement par les banques respectives)

Un email de confirmation vous parviendra dès réception de votre règlement.

ACCEPTATION DES CGV : Lors de votre réservation et avant d'avoir effectué votre règlement, veuillez cocher la case « lire et accepter les conditions générales de vente ».

VALIDATION DE VOTRE RESERVATION : votre prestation est validée et effective après avoir payé la totalité de la somme engagée.

ENGAGEMENT : En acceptant les CGV, vous vous engagez à les respecter. Cela est également contractuel pour l'activité choisie, l'horaire et le lieu de RDV (voir ci-dessous).

ACTIVITES, HORAIRES ET LIEU DE RENDEZ-VOUS (RDV) : Une fiche technique (matériel à prévoir et lieu de RDV) est consultable sur notre site internet et vous sera également transmise lors de votre réservation en pièce jointe.

- Il est impératif de respecter l'activité choisie au préalable, la date, l'horaire et le lieu de RDV.
- En cas de manquement en relation avec ces critères, votre prestation est intégralement due et vous ne pourrez pas prétendre à un remboursement.

TARIFS : Ils sont exprimés en Euro. Aucun escompte n'est accordé pour le règlement anticipé.

ENCADREMENT ET MATERIEL : L'encadrement est assuré par un moniteur diplômé d'Etat (carte professionnelle délivrée par la DRJSCS et Assurance responsabilité professionnelle à jour). Le matériel est adapté à l'activité et répond aux normes en vigueur. Il est contrôlé périodiquement et un cahier des charges des EPI (équipement de protection individuel) est opérationnel.

CONDITIONS PHYSIQUES DES PARTICIPANTS : Tout participant déclare être en bonne santé, ne pas avoir de problème cardiaque ou osseux. Pour l'activité canyoning, il déclare savoir se déplacer en milieu aquatique. En cas de nécessité d'avoir à portée de main des médicaments, le moniteur pourra les prendre dans son sac à dos.



RESPONSABILITE CIVILE : Chaque participant doit avoir contracté avec son assurance une Responsabilité Civile pour les dommages éventuels causés à autrui.

METEOROLOGIE ET EVENEMENTS IMPREVISIBLES : Nos activités sont dépendantes des conditions climatiques. De ce fait, si la sécurité n'est pas optimale et que l'activité ne peut pas s'effectuer, nous nous réservons le droit de vous proposer un autre site, une autre date ou une activité de substitution. Si aucune de ces propositions ne vous convient, nous vous rembourserons intégralement la somme engagée dans un délai de 7 jours ouvrés.

MODIFICATION OU ANNULATION :

- **Une réservation peut être modifiée** dans la limite de nos disponibilités (activité, date, horaire, nombre de participants) et cela uniquement après en avoir fait la demande par email. Celle-ci peut être validée par nos soins ou refusée pour cause d'organisation et de disponibilités de nos moniteurs. Pour sa prise en compte, toute modification devra nous parvenir **au plus tard 15 jours ouvrés** avant le début de l'activité initialement prévue.
- **Une réservation peut être annulée** si la demande d'annulation est effectuée **au plus tard 15 jours ouvrés** avant le début de l'activité initialement prévue. Toute annulation moins de 15 jours ouvrés avant le début de la sortie entraînera de plein droit sa facturation et la somme engagée ne sera pas restituée.
- **En cas d'évènements imprévisibles** (blessure, accident, maladie, décès), l'annulation peut être prise en compte uniquement sur justificatif (médecin, hôpital ou administratif) et seulement pour le participant concerné. De ce fait, les autres participants ne pourront pas prétendre à une annulation.
- **Autres** : Aucune annulation ne sera possible pour des raisons évoquées comme : retard, problèmes de déplacement, erreur sur la date ou le lieu de rendez-vous, faiblesses passagères.

RECLAMATION : Toute réclamation devra nous parvenir par lettre recommandée au siège social en nous indiquant les raisons de celle-ci. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais et nous essayerons de trouver une solution ou un compromis entre les différentes parties.

LITIGE : En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce de Colmar est compétent.

